



Été 2018



Bulletin d'informations municipales N° 37

Bonnes VACANCES



LES ÉCOLIERS PRIMÉS P. 16



LES FESTIVITÉS DE L'ÉTÉ P. 21-22



LES FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES P. 8



FESTIVAL DE LA BD P. 14



ÉTAT CIVIL

ILS SONT NÉS EN 2018 :

HERBET Inès, Louise, le 18 mars à Aix
 CARON Stanislas, Henry, le 24 mars à Aix
 GUILLOT Tom, Clément, Félix, le 11 avril à Aix
 VERDET Colyne, Marcelle, Carole, le 3 mai à Pertuis
 ZITOUNI Jannah, Menyar, Sabra, le 19 mai à Aix
 ASBAGHI Kamil, Maxime, le 23 mai à Aix

ILS SE SONT UNIS EN 2018 :

HOFFMANN Axel, Gérald, Arnauld et PERROTTET Delphine, Sophie, le 28 avril
 RIPERT Daniel, Yves et CHABERT Elisabeth, Marie, Marcelle, le 19 mai
 ROUELLE Jean, Christophe, Claude et SEGHERS Valérie, Nicole, Jeannine, le 26 mai
 BERNARD David, Jack et CAVIEUX Christine, Armelle, le 26 mai

ILS NOUS ONT QUITTÉS EN 2018 :

BAUDE Robert, Victor, le 26 mars, à Marseille (13)
 VATTINIO née MOURINAS Josette, Julienne, Marguerite, le 08 avril à Aix (13)
 Andrea MEDDE, née MALDONADO, le 2 mai à Meyrargues (13)
 GONZALVO Marcos, le 20 mai à Aix (13)
 SARACCO née GRAGLIA Paulette, Eugénie, le 23 mai à Peyrolles-en-Provence (13)
 D'ARLHAC Guy, Constant, Robert, le 29 mai à Meyrargues (13)

LES PACS SE CONCLUENT EN MAIRIE
 Depuis le 1^{er} novembre 2017, la conclusion d'un Pacte Civil de Solidarité (PACS) s'établit en mairie, lorsqu'un des futurs partenaires est domicilié dans la commune. Des démarches sont nécessaires afin d'établir le dossier.
 → Renseignez vous sur meyrargues.fr ou service état civil : 04 42 57 58 11 - etat.civil@meyrargues.fr

Si vous ne souhaitez pas apparaître dans cette rubrique merci de le faire savoir auprès du service État civil par email (etat.civil@meyrargues.fr) ou en retournant le formulaire téléchargeable sur meyrargues.fr (rubrique état civil).



SOMMAIRE	
EDITO	p.3
VIE MUNICIPALE	
Le budget 2018	p.4
Subventions aux associations : suivez le guide	p.5
CADRE DE VIE	
Retour sur les fouilles archéologiques	p.8
Un café-poussette va ouvrir ses portes	p.10
Les règles d'entretien des haies à respecter	p.11
Retour sur le "Printemps devant ma porte"	p.12
Le palmarès du concours des villages fleuris	p.13
Retour sur le festival de la BD	p.14
Les rendez-vous de la médiathèque	p.15
VIE LOCALE	
Les écoliers décrochent le 2 ^e prix d'un concours	p.16
Le premier cross des écoles dans le parc du château	p.17
La fête des associations le 8 septembre	p.18
La commune fête les 100 ans de la République Tchèque	p.18
Meyrargues en images	p.23
VIE CULTURELLE ET FESTIVITÉS	
Concerts, théâtre et opéra au programme	p.24
DIVERS	
La tribune	p.26
Les adresses utiles	p.27
AGENDA	
	p.25



Mesdames, Messieurs,
Cher(e)s ami(e)s Meyrarguais(es)

Les beaux jours sont arrivés et la météo clémente présage déjà de bons moments à partager dans le cadre privilégié qu'offre notre village et qui nous tient particulièrement à cœur de préserver.

Certaines grandes réalisations s'achèvent, laissant place à la poursuite d'autres travaux pendant cette période estivale, rythmée par de nombreuses manifestations. Ces projets font partie des engagements pris par notre équipe pour parfaire la qualité de vie à laquelle nous sommes tous attachés. Ils se reflètent autant dans les grands aménagements structurants, en contribuant au confort et à l'amélioration de notre environnement, que dans les actions du quotidien avec l'organisation de manifestations comme le "Printemps devant ma porte", le concours des "Villes et villages fleuris"... À ce propos, je tiens à féliciter toute l'équipe des services techniques pour leur travail exemplaire et leur engagement dans l'embellissement de notre précieux village qui va bientôt vivre les temps de rencontres estivaux.

L'été sonne, bien évidemment, l'heure des vacances et du temps libre et je vous rappelle que le centre de loisirs propose de nombreuses activités pour les enfants. Cette période estivale est également propice à l'organisation d'événements culturels en plein air, avec les premiers concerts dans le parc du château.

Vous découvrirez au fil des pages de ce nouveau bulletin, l'agenda varié de cet été. Vous allez retrouver les nombreux événements festifs comme la Saint-Louis, les soirées des jeudis de juillet... mais également des nouveaux rendez-vous, dont certains sont prévus pour la rentrée. Je tiens à saluer toutes celles et ceux qui s'investissent sans compter pour nous offrir, tout au long de l'année, des moments de détente et de plaisir. Ils animent ainsi notre vie quotidienne.

L'arrivée de l'été donne aussi des envies de liberté. Je vous invite à profiter des différents parcours qui jalonnent notre massif en respectant, bien entendu, les règles d'accès aux espaces naturels.

Le conseil municipal et moi-même vous souhaitons un très bel été et nous vous donnons rendez-vous dès le mois de septembre pour la fête des associations qui sera cette année assortie d'un vide-greniers et d'autres animations.

Fabrice Poussardin
Maire de Meyrargues

LA RÉUNION PUBLIQUE ANNUELLE PROGRAMMÉE POUR LE 9 NOVEMBRE

La réunion publique, organisée chaque année par la majorité municipale dans le courant du mois d'avril, est prévue **le vendredi 9 novembre, à 18h30, dans la salle des fêtes.**

Il s'agira de faire un point sur la première année de mandat du nouveau maire, Fabrice Poussardin, et du conseil municipal. L'avancement des projets réalisés et de ceux à venir sera également présenté.

Budget 2018 : le taux des taxes est maintenu

Les élus de la majorité ont voté le budget primitif pour l'année 2018

Malgré les baisses des dotations de l'État et la pénalité due à la carence en logements sociaux (lire encadré), la municipalité a fait le choix de ne pas augmenter le taux des taxes pour ne pas alourdir les charges des Meyrarguais. D'autant plus en cette période économiquement difficile où la pression fiscale se

« Le transfert des compétences à la Métropole réduit les recettes perçues. »

fait ressentir. Pour le budget primitif 2018, la majorité municipale se veut prudente. Après 3 années de restructuration financière pour retrouver des marges de manoeuvres, la commune investit à nouveau massivement et prévoit la réalisation de projets structurants (voir tableau). En revanche, face à la baisse des dotations et au transfert des compétences à la Métropole Aix-Marseille Provence qui réduit les recettes perçues par la commune, la capacité d'autofinancement

(CAF) est forcément en légère baisse. Les ressources s'amenuisent d'où la nécessité d'aller chercher de nouvelles recettes de fonctionnement (lire encadré CAF).

Des investissements prévus

La municipalité a maintenu l'enveloppe de subventions allouées aux associations et à la culture. Elle prévoit, par ailleurs, près de 4,3 millions d'euros d'investissement sur le principe fondamental de "mieux gérer les dépenses de fonctionnement pour préserver un taux d'investissement pertinent".

LE TAUX DES TAXES EST MAINTENU DEPUIS 2008

		ANNÉE PRÉCÉDENTE	ANNÉE EN COURS
MEYRARGUES 	TAXE HABITATION	10,85%	10,85%
	FONCIER BÂTI	16,32%	16,32%
	FONCIER NON BÂTI	50,02%	50,02%

LA BAISSÉ DE LA CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

La capacité d'autofinancement (CAF) représente la possibilité pour une mairie de réaliser des investissements, en économisant sur son fonctionnement tout en restant en capacité de rembourser les intérêts d'emprunts. Pour pallier la baisse de cette CAF, la commune est à la recherche de nouvelles recettes de fonctionnement comme, par exemple, le projet d'installation d'une ferme photovoltaïque dans le quartier de l'Espougnac.

LA PÉNALITÉ DIVISÉE PAR DEUX

EN 2017, LES PREMIERS PROJETS DE LOGEMENTS SOCIAUX PORTÉS PAR LA COMMUNE, ET INSCRITS DANS LE CONTRAT DE MIXITÉ SOCIALE, ONT PERMIS DE RÉDUIRE LA PÉNALITÉ DUE À LA CARENCE EN LOGEMENTS SOCIAUX DE 50% PASSANT D'ENVIRON 100 000€ À PRÈS DE 50 000€.

LE BUDGET PRIMITIF 2018

LES DÉPENSES

► FONCTIONNEMENT
3,7 MILLIONS D'EUROS*

► INVESTISSEMENT
4,3 MILLIONS D'EUROS*

LES RECETTES

► FONCTIONNEMENT
3,7 MILLIONS D'EUROS*

► INVESTISSEMENT
4,3 MILLIONS D'EUROS*

* Les chiffres ont été arrondis

CÔTÉ DÉPENSES

Les frais de personnel s'élèvent à environ 1,6 millions d'euros, soit 50% des dépenses de fonctionnement.

PROJETS STRUCTURANTS PRÉVUS SUR LES ANNÉES 2018 À 2020

- Achèvement des travaux de requalification des avenues Frédéric Mistral et du Grand Vallat.	FIN DES TRAVAUX OCTOBRE 2018	FINANCÉS PAR LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE PROVENCE
- Requalification de l'avenue de la République. Deuxième phase (montée du château jusqu'au monument aux morts). - Phase 3 (monument aux morts jusqu'au cours des Alpes).	TRAVAUX PRÉVUS EN 2019 TRAVAUX PRÉVUS EN 2020	FINANCÉS PAR LA COMMUNE DE MEYRARGUES, LE DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE ET LA MÉTROPOLE AMP
- Réalisation de la micro-crèche.	TRAVAUX ACHÉVÉS EN OCTOBRE 2018	FINANCÉS PAR LA COMMUNE, LE DÉPARTEMENT ET LA MÉTROPOLE
- Création du complexe sportif (plateau de la Plaine). Phase 1 : réalisation d'un stade et de quatre tennis	FIN 2018	FINANCÉS PAR LA COMMUNE, LE DÉPARTEMENT ET LA MÉTROPOLE
- Réalisation d'un bassin écrêteur de crues en bordure du Grand Vallat, à la suite de la convention tripartite établie entre la commune, la société Durance Granulats et la société agricole d'exploitation de Meyrargues.	DE 2018 À 2025	TRAVAUX FINANCÉS À 100% PAR LES PARTENAIRES

L'avenue Frédéric Mistral rouverte à la circulation

Les piétons et les vélos peuvent circuler en toute tranquillité sur l'avenue Frédéric Mistral. Cette artère, qui constitue l'une des entrées de ville, a été entièrement refaite. Les trottoirs ont été créés, l'éclairage public, les voiries, la signalétique ont été refaits et les abords des voies ont été végétalisés. Un plateau traversant pour réduire la vitesse des véhicules a été également réalisé.



CHEMIN DES TRAVERSIÈRES : EXTENSION DES RÉSEAUX D'EAU POTABLE DANS LES QUARTIERS OUEST



Des travaux ont été réalisés sur le réseau d'adduction en eau potable sur le chemin des Traversières. Ce nouveau maillage va améliorer le débit en eau potable des quartiers ouest. Le montant de cette opération est de 99 301€, financés à 50% par la Métropole. Six branchements supplémentaires ont pu être réalisés sur cette nouvelle canalisation, pour le plus grand confort des riverains concernés.

ÇA CIRCULE SUR LE CHEMIN DU MOULIN
Le chemin du Moulin a rouvert à la circulation. Les travaux consistaient à reprendre les réseaux d'adduction en eau potable et à l'extension du réseau d'assainissement.

Des lignes aériennes vont disparaître du paysage de Réclavier

La société Enedis procède actuellement à l'enfouissement de la ligne moyenne tension (Meyrargues/Venelles) sur les chemins de Réclavier et des Bastides. Elle en assure le financement dans sa totalité. La commune dans le cadre de sa politique environnementale a pu avec le concours du Syndicat mixte d'énergie du département (Smed13) réaliser dans le même temps des travaux de renforcement et d'enfouissement du réseau électrique aérien basse tension et du réseau téléphonique. Cette coordination de travaux permet d'ouvrir la chaussée qu'une seule fois et ainsi d'occasionner moins de gêne pour les riverains. Le coût de cette opération a été financé à 80% par le Fonds d'amortissement des charges d'électrification (Facé).

Des déviations ont été mises en place depuis le 18 juin et jusqu'au 31 juillet.

→ Consultez toutes les informations sur meyrargues.fr



L'avenue du Grand Vallat se refait une beauté

LA PHASE 2 DU 21 MAI AU 19 OCTOBRE :

Après la fin des travaux sur la première partie de l'avenue Grand Vallat (lire ci-dessous), une deuxième phase de travaux a débuté. Elle concerne la partie qui va du rond-point du Grand Vallat jusqu'à l'intersection de l'avenue d'Albertas (abribus Scotto). La route est barrée jusqu'au 31 août et une déviation a été mise en place par le cours des Alpes. Les bus emprunteront le cours des Alpes et l'avenue de la République. Les travaux prévoient la réfection de la chaussée, des trottoirs, de l'éclairage public, de la signalétique, la création de pistes cyclables...



Des gabions (pierres en cage) ont été posés, sur environ 100 m de longueur, pour conforter le talus et faire office de rambarde de sécurité. Ils permettent de sécuriser cette partie de route, ainsi que le parc pour enfants et d'élargir les trottoirs pour davantage de confort en termes de circulation et d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.



→ Pour des raisons de sécurité le parc pour enfants est fermé jusqu'au 20 juillet.

LES ARRÊTS DE BUS MODIFIÉS

→ L'arrêt de bus Vincent Scotto ne sera plus desservi pendant cette phase de travaux. Les usagers doivent utiliser l'arrêt médiathèque. Au retour (venant d'Aix), les usagers sont déposés à l'abribus caserne. En venant de Peyrolles les lycéens de Jean-Jaurès, eux, sont déposés à l'arrêt "médiathèque".

LA PREMIÈRE PARTIE DE L'AVENUE DU GRAND VALLAT EST TERMINÉE



Dans le cadre de la réfection des entrées de ville, la première tranche de travaux de l'avenue du Grand Vallat, qui va de l'intersection de l'avenue d'Albertas jusqu'au rond-point de la maternelle (rue Joseph d'Arbaud) est désormais finie (reprise de la chaussée, des trottoirs, de l'éclairage public, de la signalétique, création de pistes cyclables...). Des plantations viendront arborer davantage cette artère, au mois de septembre.

→ Consultez les plans de déviation et toutes les informations sur www.meyrargues.fr

Sur les traces de l'âge du Bronze au plateau de la Plaine

Après une visite sur site, la commune a organisé une réunion publique sur les fouilles archéologiques

Nous sommes 2000 ans avant J.-C. Aux prémices de l'âge du Bronze. On observe une multiplication des habitats en hauteur, protégés par des remparts en pierres sèches ou des fossés parfois doublés d'une palissade. Nous sommes pourtant sur l'emprise du futur plateau sportif, au plateau de la Plaine, où au moins 6 ou 7 phases d'occupation ont pu être identifiées, de la Préhistoire à l'époque moderne, soit près de 6000 ans d'histoire. Sur place, des experts de l'archéologie armés de pelles, de truelles et de pinces ont procédé à des fouilles en quête de traces laissées par des peuples anciens. Les "trésors" découverts se limitent souvent à des pièces fragmentées d'ustensiles du quotidien : céramiques, outils en silex, matériel de mouture, ossements... qui en disent long sur l'Histoire qui s'est jouée en ces lieux.

Une aire de battage de 900 m²

Une partie des creusements mis au jour, correspondent à des foyers qui se rapportent à une phase du Néolithique moyen (3900-3600 avant notre ère). Une période de la Préhistoire marquée par des mutations techniques et sociales, liées à l'adoption d'un modèle de subsistance fondé sur l'agriculture et l'élevage, impliquant le plus souvent une sédentarisation des groupes humains. Le vestige le plus récent est illustré par une aire de battage caladée de près de 900 m², datant du XIX^e siècle. Cet espace a pu servir au bat-



► DES COFFRES EN PIERRES EXCEPTIONNELS

Lors de la visite sur site, organisée par la municipalité, les archéologues ont évoqué la trouvaille de coffres en pierre enterrés attribuables au Néolithique récent (photo ci-dessus). Ce type de coffres est plutôt rare en Provence, où seuls 3 ou 4 exemplaires ont été identifiés. Cette découverte assez exceptionnelle fera donc certainement l'objet d'une publication. Par ailleurs, les fragments d'artefacts découverts sur le site, comme des vases en céramique, des meules à grains... (photo ci-contre) seront nettoyés avant d'être étudiés pour permettre une meilleure connaissance de l'homme d'autrefois.



tage ou au foulage (par piétinement humain ou animal) des céréales. On suppose l'utilisation d'un rouleau en pierre attelé à un âne, tournant autour d'un poteau central, pour l'égrenage des céréales. Ces aires étaient souvent localisées en hauteur afin de profiter du vent pour séparer naturellement la poussière des grains de céréales. Pour l'heure, aucun lien avec l'époque de l'aqueduc romain n'a été observé. Les archéologues vont maintenant rédiger leur rapport de fouilles et le chantier du futur stade va pouvoir se poursuivre.



→ L'aire de battage caladée mise au jour.

LES JOURNÉES DU PATRIMOINE LES 15 ET 16 SEPTEMBRE

► VISITES DU CHÂTEAU

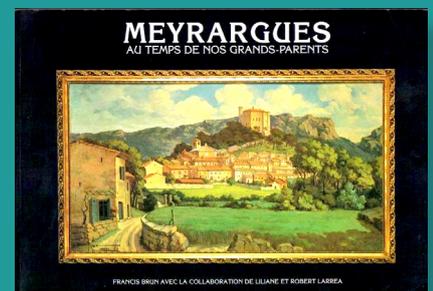


Dans le cadre des journées du patrimoine les 15 et 16 septembre, des visites guidées dans les parties communes du château seront proposées à 10h et à 14h. (Durée 1 heure).
→ Réservations sur meyrargues.fr ou infosmairie@meyrargues.fr ou 04 42 57 50 09.

► MEYRARGUES ÉCRIT PART EN VOYAGE EN SES DECORS

À la médiathèque, une exposition sera consacrée au thème : "Meyrargues au Temps de nos Grands-Parents" (écrit par Francis Brun en collaboration avec Lilliane et Robert Larrea). Comme un voyage pour un ouvrage, la médiathèque a invité des participants à choisir parmi les décors de la commune pour y inscrire le livre qui lui est consacré. Au cours de ce voyage dans les décors patrimoniaux suggérés, les participants ont créé une œuvre plastique, photographique ou autre. Ils ont élaboré à partir de ce patrimoine commun qui vit et évolue une œuvre artistique collective qui sera exposée à la médiathèque.

→ Les 15 et 16 septembre de 10h à 16h -
04 42 67 40 98 - mediatheque@meyrargues.fr



La commune tisse son réseau de vidéoprotection

Le réseau de caméras s'étend. Un centre de surveillance urbaine permet de centraliser les images.

La sécurité est une priorité. Voilà pourquoi forte d'une dizaine de caméras de vidéoprotection, la municipalité étend son réseau de surveillance. Un outil supplémentaire au service de la protection des Meyrarguais qui facilite la mise en sécurité des espaces publics et permet de constater les faits en cas d'accident, de litige... Ces caméras vont aussi "permettre d'endiguer les points noirs, de sécuriser les écoles, les parkings et les entrées de ville", étaye le maire Fabrice Poussardin. Force est de constater que l'effet dissuasif et répressif fonctionne, ce sont une trentaine de caméras qui vont être installées.

L'extension de la fibre pour relier les caméras aux services de sécurité

Ces caméras vont fournir des images utiles qui contribueront à l'avancée des enquêtes grâce à l'identification d'individus, de véhicules ou de plaques d'immatriculation (lire ci-dessous). Elles



jouent également un rôle rassurant pour tout un chacun. La municipalité pour mettre en oeuvre ce vaste chantier, subventionné à 80% par le Conseil départemental 13, a pensé à un maillage intelligent, cohérent et réfléchi qui va pouvoir rayonner sur tout le village

et atteindre les services de sécurité. Elle a donc profité des travaux d'enfouissement des réseaux pour constituer son maillage. Cela prend du temps mais la qualité de l'image est incomparable aux ponts radio existants dans beaucoup de communes.

UN CENTRE DE SURVEILLANCE URBAINE (CSU)

Inscrite dans une politique de protection et de sécurisation des espaces sensibles en mettant progressivement à disposition des parkings éclairés et vidéoprotégés, la municipalité a créé un centre de surveillance urbaine (CSU), géré par les forces de l'ordre. Il permet aux agents de visualiser les images en temps réel et de les enregistrer. Grâce à la fibre, la qualité de l'image approche les 5 méga pixels. Autrement dit une qualité optimale pour observer les moindres détails.

UN SIPHONNEUR APPRÉHENDÉ

Dernièrement un "siphonneur en série" qui sévissait sur Meyrargues a pu être appréhendé grâce au travail conjoint de la police municipale de Meyrargues et des militaires de la gendarmerie de Peyrolles. Et c'est en partie grâce à la vidéoprotection que des éléments ont pu conduire les enquêteurs jusqu'au suspect présumé. Cet individu déjà connu des services pour des faits de menue délinquance a été confondu et interpellé après avoir laissé des traces d'ADN sur le bouchon du réservoir d'un véhicule qu'il a vandalisé pour en extraire le précieux carburant. Il a sévi sur 22 véhicules à Meyrargues et comparaitra devant le tribunal de grande instance pour vol aggravé en décembre prochain.

ATTENTION AUX ESCROCS

Certains vendeurs de panneaux photovoltaïques promettent monts et merveilles. Méfiez-vous. Vérifier bien le statut de l'entreprise. Faites toujours faire plusieurs devis. Et ne versez jamais d'arrhes sans avoir contrôlé le sérieux de la société que vous avez choisie.

Animaux errants : jusqu'à 150€ d'amende pour les propriétaires

Il est régulièrement observé des animaux errants ou en état de divagation sur les voies publiques. Rappelons que cela est interdit et que les propriétaires doivent rester à une distance raisonnable pour intervenir le cas échéant. Ils sont passibles d'une amende de 35€, pouvant être majorée jusqu'à 150€ si la fourrière doit intervenir. La police municipale est habilitée à récupérer ces animaux errants qui peuvent représenter un danger pour autrui et pour eux, notamment sur la route. Elle possède un lecteur de puces électroniques lui permettant

d'accéder directement au fichier national d'identification afin de verbaliser le propriétaire. La police a également établi une convention avec la fourrière animale (SPA) qui peut être amenée à intervenir.

Rappelons que les animaux ne doivent en aucun cas divaguer seuls, doivent être identifiables par tatouage ou puce électronique et surtout, cela relève du civisme, les propriétaires sont tenus de ramasser les déjections de leurs animaux sur la voie publique.

Une belle histoire d'architecture se construit

Maxence Horvath connaît Meyrargues depuis l'enfance. Les falaises d'escalade du Pas de l'Étroit ont longtemps été son repère. Aussi quand il a fallu choisir un lieu pour implanter son agence d'architecture, il n'a pas hésité. Diplôme d'études supérieures appliquées (DESA) en poche, ce jeune architecte a pourtant fait ses premières armes dans les plus prestigieuses agences d'Europe et des États-Unis (Jean Nouvel à Paris et Barcelone, Peter Eisenman à New-York, MVRDV en Hollande...). Mais c'est à Meyrargues qu'il a choisi de s'implanter, avec son associé Paul-Henri Roncin, pour promouvoir une "construction différente et retrouver l'image d'une architecture accessible et de proximité", espère-t-il. Tout un programme. Faire fi d'une image parfois trop élitiste de cet art, -il n'est pas seulement destiné aux plus fortunés- se préoccuper de l'environnement, utiliser des matériaux locaux quand c'est possible et ne pas négliger l'agencement



« Retrouver l'essence de cet art pour raconter une belle histoire. »

des espaces. Somme toute "retourner aux bases d'une architecture comme elle se faisait il y a 50 ans pour raconter une belle histoire". L'essence même de cet art majeur ancestral. Fort d'une expérience dans de grands projets internationaux, Maxence s'est associé avec Paul-Henri, qui exerce depuis 20 ans sur des projets de bâtiments publics et du tertiaire. Les deux bâtisseurs sont ainsi

complémentaires pour échafauder des projets locaux et, dans l'idéal, tisser un réseau d'entrepreneurs locaux. Dans leur agence, située impasse Verlaine, Maxence et Paul-Henri veulent être à l'écoute des Meyrarguais et proposent autant la réalisation de projets d'envergure, que la dispense de conseils avisés. "Du petit au grand projet, du premier trait à la finition" stipule la carte de visite.

LE LOCAL

L'agence se situe au 3 impasse Verlaine.

→ Contact :

06 07 11 76 04 -
info@maxarchitecture.fr
ou sur le site :
www.maxarchitecture.fr

ÇA ROULE POUR LE CAFÉ-POUSSETTE

Imaginez. Entre un moment de jeu partagé avec votre enfant ou un break cocooning avec votre bébé, vous prenez le temps de déguster un jus de fruits frais ou un café et d'échanger avec deux amies. Le concept du café-poussette Les P'tits gourmands est planté. Un espace dédié aux jeux pour enfants, une pièce pour l'organisation d'ateliers et un coin restauration rapide et rafraîchissements pour faciliter le repos bien mérité des "guerrières". Ce concept salubre, encore trop rare dans la région, Sophie et Émilie, 32 ans, ont choisi de l'inaugurer à Meyrargues. Précisément à deux pas de la société SMCE, le long de la RD96. L'une, Émilie, maman exerçant en tant qu'assistante maternelle et titulaire d'un CAP petite enfance, a toujours eu l'ambition de créer un lieu parents-enfants. L'autre, Sophie, maman jusqu'alors dans le commerce, a ressenti ce besoin de se poser après une journée de travail harassante sans jamais trouver l'endroit adéquat. L'alchimie s'est ainsi faite entre les deux jeunes femmes dont les ambitions sont en totale corrélation. Voisines, amies, complémentaires, "sœurs spirituelles"



LES ATELIERS

Le café sera ouvert du mardi au samedi de 9h à 18h et le lundi de 14h à 18h. Les ateliers, programmés suivant un planning et sur inscriptions, seront dédiés aux enfants jusqu'à 10 ans avec des intervenants (massage pour bébés, langues des signes, éveil musical...). Un espace buvette avec jus de fruits frais locaux, boissons chaudes et restauration rapide et pâtisseries maison sera aménagé.

disent-elles avec humour, le projet est né d'une volonté partagée de créer un endroit réunissant tous les critères recherchés. Un lieu, pensé pour les enfants jusqu'à 10 ans, avec du matériel adapté aux bébés, aux mamans mais ouvert à tous et bien évidemment aux papas ! "On a différents projets, comme aménager un espace extérieur pour les beaux jours avec des jeux d'eau", détaille Émilie. "On envisage aussi par exemple d'organiser une soirée par mois", renchérit Sophie. Des idées plein la tête et des étoiles plein les yeux, les deux compères espèrent ouvrir leur repaire de gourmands dès le mois de septembre.

→ Les P'tits gourmands : 1098 RD96 - La Coudourousse

- emi.sophie.cafe@gmail.com  Les P'tits gourmands café-poussette

LES ÉCHOS DE L'ÉCO

CPE Services. Pompe à chaleur, panneaux solaires, plomberie, chaudière, chauffage et ramonage "à l'ancienne", Lionel Donadio promet un service de qualité. Après 19 ans d'expérience auprès d'un artisan chevronné, il a créé son entreprise et ne compte pas ses heures. Il fait partie de la 4^e génération dans la branche.

→ 06 12 28 10 40 - cpeservices13@gmail.com



Les règles d'entretien des haies sont à respecter

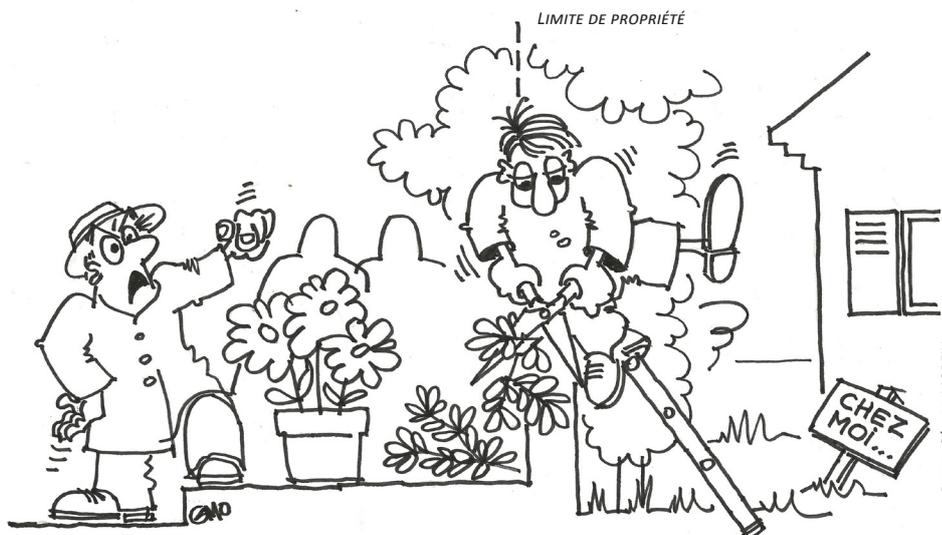
Des obligations sont à observer vis-à-vis des voies communales et des chemins ruraux

► LE LONG DES VOIES PUBLIQUES

Les arbres, arbustes, haies, branches et racines des propriétés privées qui débordent sur les voies communales (y compris les places et les parcs publics de stationnement) ou les chemins ruraux doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies par les propriétaires des plantations. Les haies ne doivent pas dépasser sur les voies communales ou sur les chemins ruraux.

Sur les trottoirs, les plantations et bacs à fleurs ne doivent pas gêner la circulation des piétons, fauteuils et poussettes.

Les riverains des voies communales et des chemins ruraux sont tenus d'élaguer les branches ou abattre les arbres morts qui menacent de tomber sur les voies et chemins.



► CE QUE DIT LA LOI

En bordure des voies communales, faute d'exécution par les propriétaires ou leurs représentants, une mise en demeure d'élaguer peut leur être notifiée par lettre recommandée avec accusé réception. Si cette mise en demeure n'est pas suivie d'effet au terme d'un délai d'un mois, la commune peut obliger les propriétaires et leurs représentants à effectuer l'élagage par toutes les voies de droit. L'entretien est à la charge du propriétaire riverain, dont la responsabilité est engagée en cas d'accident.

Nuisances sonores : respectons le voisinage

L'arrêté préfectoral datant 23 octobre 2012, portant sur la réglementation des bruits de voisinage est limpide. Il faut respecter ses voisins tout comme les heures de tranquillité et prendre ses précautions quant aux bruits gênants causés sans nécessité. Pour autant certains ne se plient pas aux règles élémentaires de courtoisie. Et d'autres se livrent parfois une guerre sans merci. Faut-il en arriver là ? Pour le bien-être de tous respectons l'article 8 de cet arrêté : "tous

travaux (outre ceux concernant les activités professionnelles) effectués par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, des vibrations transmises ou de leur caractère répétitif, en quelque endroit que ce soit (...), ne peuvent être effectués que :

Du lundi au samedi :
de 8h à 12h et de 14h à 20h
Dimanche et jours fériés :
de 10h à 12h."

OPÉRATION "DÉCHETS VIGILANTS"

Le déversement de déchets sauvages est une véritable plaie que la municipalité combat chaque jour. Aussi, si vous constatez la présence de déchets dans la nature ou que vous soupçonnez des personnes malveillantes de vouloir déverser des gravats ou autres dans les massifs veuillez contacter la police municipale : 04 42 57 58 22.

LES ACCÈS AUX MASSIFS FORESTIERS SONT RÉGLEMENTÉS : RENSEIGNEZ-VOUS !

Par arrêté préfectoral, les accès aux massifs forestiers en période estivale sont réglementés. Un code couleur a été établi. Ainsi du 1^{er} juin au 30 septembre, il faut se renseigner la veille de son départ en balade pour connaître les conditions météorologiques qui définissent les possibilités d'accès. Le Département a mis en place une application mobile : "My Provence balade". Elle permet d'être



informé à tout moment sur les conditions d'accès et de recevoir des bulletins d'alerte au besoin.

Rappelons que, par arrêté municipal, à Meyrargues, la circulation des véhicules à moteur est interdite dans le massif forestier à partir du 15 avril.

→ Renseignements : 0811 20 13 13
ou www.myprovence.fr - envie de balade

Printemps devant ma porte : un cru bien arrosé

Pour cette 2^e édition, organisée par la Commission extra-municipale environnement et développement de l'eco citoyenneté (Cedec) et la municipalité, tous les habitants ont été invités à nettoyer, planter, fleurir... pour embellir les espaces communs. Des actions de nettoyage et de plantations ont été partagées du côté du Grand Vallat, des places des Anciens Combattants et Victor Hugo.



Ce sont une trentaine de personnes, soit le double de 2017, qui sont parties à la recherche des déchets jetés dans le Grand Vallat. Près de 600L de déchets ont été ramassés et triés. Plus tard, place des Anciens combattants, des centaines de plantes, fournies par un partenaire local, ont été adoptées, pourvues de petits panneaux nominatifs, puis plantées. Légumes, fruits, plantes aromatiques et fleurs... ont ainsi trouvé leur place et du compost partagé a été distribué. Place V. Hugo, de



nombreux Meyrarguais ont décoré des jardinières, conçues pour l'occasion par les participants, pour accueillir ces plantations. De belles initiatives de la part des

organisateurs bénévoles et des courageux volontaires. Un grand bravo aux services techniques pour la préparation des parcelles et le prêt du matériel.



L'issue d'une aventure humaine : trois nouveaux Meyrarguais

En 2015, un groupe de Meyrarguais de bonne volonté a constitué l'association "Bienvenus dans nos villages". "Nous avons été profondément choqués par l'image de l'enfant échoué sur la plage et nous avons décidé d'agir pour l'accueil des demandeurs d'asile en France", résume Philippe Mioche. Ils ont rejoint le collectif d'associations AGIR qui réunit dans le pays d'Aix plus de 500 bénévoles et dispense des cours de français, et ils ont aidé des familles de Meyrargues à recevoir des exilés célibataires chez eux. Ils ont également soutenu l'accueil de familles à Vauvenargues, Peyrolles, au Puy-Ste-Réparade et à Venelles. "Pour mener à bien nos actions, nous nous sommes renseignés sur les questions juridiques auprès de la CIMADE (défense des droits des étrangers) et on a reçu, au plateau de la Plaine, des centaines de bénévoles et de réfugiés



à l'occasion de pique-nique d'accueil en 2016, 2017 et le 17 juin dernier".

L'association a contribué à recevoir dans des conditions décentes, une famille qui a traversé la Méditerranée dans des situations extrêmement difficiles. "On a donc demandé au maire, Fabrice Poussardin, de nous allouer provisoirement un logement, un T2 du haut du village, en fort mauvais état." L'association et AGIR ont

établi une convention précaire avec la commune dont les termes sont clairs : "On rénove à nos frais et à notre huile de coude la maison et nous en payons toutes les charges." Au cours de 400 heures de travail bénévole, le plus souvent le dimanche, des dizaines de Meyrarguais ont rénové le logement. L'association a reçu de nombreux concours en adhésions, en dons financiers et s'est inscrite dans une dynamique collective bienveillante. "Nous avons partagé ainsi le plaisir d'être ensemble et d'offrir un toit à des personnes dans le besoin. C'est ainsi qu'à Meyrargues se sont installés les jeunes Tesema et son épouse Temenechi, avec leur jeune garçon de 19 mois, Achanafi." Ils viennent d'Erythrée, en Afrique de l'Est.

→ bienvenusdansnosvillages@gmail.com.

Site : bienvenusdansnosvillages.com

 [Bienvenus dans nos villages](https://www.facebook.com/bienvenusdansnosvillages)

La commune a organisé le concours des villes fleuries. Le jury a attribué des prix selon 6 catégories et décerné des coups de cœur. Remerciements au partenaire, la pépinière Ferrat, pour sa générosité.

LES LAURÉATS

Jardin visible de la rue :

- Peggy Vaknine,

Décor floral sur voie publique :

- Anne Dufourg

Balcon, terrasse :

Didier Vilatte-Isabelle Ducatel

Commerces : Auberge des 3 Gares

Collectif : Les jardins partagés de Comm'un jardin de Mey

Écoles : Maternelle Josph d'Arbaud

LES COUPS DE COEUR

Le jury a décerné des coups de cœur à Mesdames et Messieurs Decot, Riblet, Cid, Véran, Soliveres, Fouhal, Seghier, Jeannin. Ainsi qu'à la Cedec et aux collectifs des rues É-Zola et Bailly de Suffren.

Le concours dévoile son palmarès



LA FLEUR D'HONNEUR DÉCERNÉE AUX SERVICES TECHNIQUES

Le jury a attribué la "Fleur d'honneur" aux agents des services techniques pour leur engagement en matière d'amélioration du cadre de vie.

VERS UNE DEUXIÈME FLEUR

La municipalité prépare son dossier pour prétendre à l'obtention d'une deuxième fleur. Ce concours et ses lauréats font partie des critères qui vont jouer en sa faveur. La qualité du travail réalisé par les agents des services techniques (récompensés par la fleur d'honneur) permettra de mettre les atouts de la commune en exergue.

LA COMMUNE POSTULE POUR LE LABEL "TERRITOIRE DURABLE"



Fort de nombreux engagements pris dans le cadre du label national Agenda 21, -obtenu en décembre 2013-, la commune va maintenant postuler pour un nouveau titre régional fédérateur : Territoire durable. Thomas Escoffier, étudiant en Master d'économie de l'énergie et des ressources naturelles, effectue un stage au cours duquel il dresse un bilan des actions menées liées à la démarche Agenda 21, en lien avec les co-animatrices de la Cedec, Sandrine Halbedel et Sabine Hugounenc. Ces actions touchent aux domaines du

social, de l'environnement, de l'économie et reflètent des engagements liés au développement durable et à l'amélioration du cadre de vie. Ce label est aujourd'hui devenu régional et appelé "territoire durable". La municipalité va se servir de ce bilan pour constituer un dossier et postuler pour l'obtenir. La Région Paca, avec l'appui de la Direction régionale pour l'environnement l'aménagement et le logement et de l'Agence régionale pour l'environnement (Arpe), accompagne les territoires à travers cette labellisation. L'objectif est de valoriser l'existant et de les engager dans un processus d'amélioration continue en fonction des projets des territoires.

Les abeilles vont mener la vie de château

Elles sont là ! Prêtes à butiner. Et c'est grâce au travail des agents des services techniques et d'élus qui se sont investis, que l'installation a pu se dérouler sans encombre pour le bien-être de nos abeilles. Neuf ruches décorées par les élèves des neuf classes de l'élémentaire, ainsi

ment en charge la mise en place et la gestion de ces ruches. Des animations pédagogiques dans les écoles devraient être mises en place, avec le soutien de l'association "Le miel d'Angèle". Une belle initiative de la municipalité, en lien avec tous les partenaires, qui contribue à préserver le cadre de vie.



que leurs milliers de pensionnaires ont ainsi pris leur quartier dans le cadre bucolique du parc du château. Le Meyrarguais, Dominique Jules, apiculteur amateur passionné a pris bénévolement



LE CHIFFRE
235 KG

C'est la quantité de papier recyclée en 2017 par les agents municipaux grâce au système "Recy'go". Cet engagement permet de revaloriser le papier selon les normes environnementales en vigueur, tout en respectant la confidentialité.



DES BULLES A LA MEDIATHEQUE

La deuxième édition des planches et des bulles a réuni petits et grands autour du 9^e art



L'heure était au plaisir. Celle de partager un moment familial et ludique tout en découvrant un univers fantastique au langage universel : la bande dessinée. Pendant 8 jours, au fil d'ateliers éclectiques mettant en exergue les arts des comics, de la BD traditionnelle, du roman graphique et du manga, la médiathèque s'est mise à l'heure "Des planches et des bulles" pour sa 2^e édition. Projections, rencontres, ateliers d'initiation au dessin, création d'une bande dessinée collective, rallye, spectacles, expositions... L'équipe de la médiathèque a su réunir tous les ingrédients pour familiariser les Meyrarguais, petits et grands, à ce genre à la fois graphique, visuel et littéraire. Un style qui allie subtilement l'écrit à l'art de l'illustration et peut ainsi toucher davantage de public par sa diversité sans limite.

Trois auteurs de chic et de choc

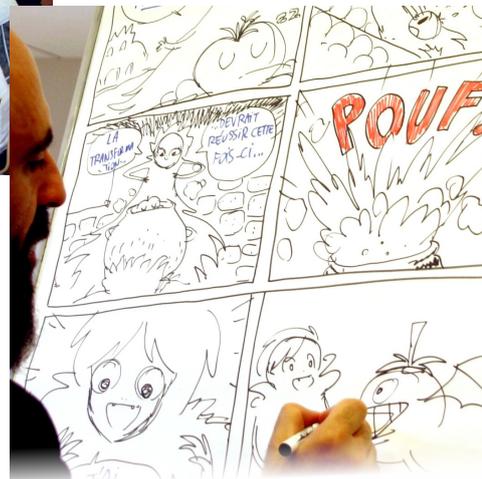
Les auteurs, Thomas Bianco, Jean-Luc Deglin et Saïd Sassine, chacun habité par



→ Saïd Sassine, avec Wakfu, Thomas Bianco, avec Jasmine, et Jean-Luc Deglin, avec Crapule, ont chacun dans leur spécialité (scénario ou dessin) expliqué les bases de la narration d'une BD. Les participants ont imaginé une BD collective : l'histoire de "Vampirette" ▼.



un style singulier, ont été les invités d'une journée articulée autour d'ateliers, de conférence, et de séances de dédicaces. Dans une ambiance détendue, rythmée par des éclats de rire découlant d'un humour parfois décapant, petits et grands ont appris les bases de la narration, du dessin, des expressions, des onomatopées... Puis, tous ont pu échanger avec ces auteurs émérites.



→ Alain Aymes a orchestré un atelier sur les comics et a donné un spectacle sur les super-héros.



→ Rallye BD pour les enfants, préparé par l'équipe de la médiathèque ▶.

AU LABORATOIRE DE LA BD...

→ Le laboratoire de la BD qui, basé sur l'univers graphique de Riff Reb's et de la BD jeunesse, a permis d'initier les jeunes aux différentes étapes de la création d'une BD avec des jeux.

→ "La naissance de Jasmine" : planches et dessins originaux de Thomas Bianco ont présenté la création et l'évolution de son personnage "Jasmine", héroïne de la BD éponyme co-réalisée avec Guillaume Bianco.

LE LABORATOIRE DE BANDE DESSINÉE
Suivez les bons conseils de l'inventeur de la Carotte aux Étoiles*



LE PUBLIC A EU L'OPPORTUNITÉ DE VOIR DEUX EXPOSITIONS, PRÊTÉES PAR LA BIBLIOTHÈQUE DÉPARTEMENTALE



LES RENDEZ-VOUS DE LA MÉDIATHÈQUE

► LES CLUBS DE LECTURE MENSUELS

L'équipe de la médiathèque propose un club de lecture tous les 2^e mercredis du mois, à partir de 10h. Ils sont à chaque fois organisés sur un thème qui peut toucher tous les domaines, comme dernièrement la bande dessinée, à l'occasion "Des planches et des bulles" (photo). Venez partager et échanger vos coups de coeur !

► DOCUMENTAIRES : LE RÉEL EN REGARD(S)

Avis aux cinéphiles et aux curieux, tous les premiers vendredis du mois, à 18h, la médiathèque projette un film documentaire d'auteur.



MINI(MEYDIA)MIX, POUR VOUS OFFRIR LE MAX ! LES 4, 5 ET 6 SEPTEMBRE

POUR QUE LA MÉDIATHÈQUE DEVIENNE VOTRE MEYDIATHÈQUE

Vous vous intéressez aux pratiques culturelles et scientifiques à la médiathèque, ses évolutions, ses offres, ses usages ? Vous avez des idées, des envies, des besoins et souhaitez les partager ? Alors venez repenser, remixer la médiathèque !

Que vous soyez Meyrarguais ou non, utilisateurs ou non, bidouilleurs, designers, créatifs, passionnés... En dehors de tout cadre rigide rejoignez-nous pour une réflexion participative sur les services à créer pour satisfaire le plus grand nombre. Partagez-nous votre idéal de médiathèque pour que nous puissions répondre au mieux à VOS attentes (aménagement, usages, offres...).

→ *Rendez-vous les 4, 5 et 6 septembre à partir de 17h.*



JOURNÉES EUROPÉENNES DES LANGUES : SAMEDI 29 SEPTEMBRE À PARTIR DE 10H

**PARTONS À LA RENCONTRE
DES LANGUES POUR DÉCOUVRIR
L'EUROPE ET SES CULTURES**

Au cours d'une matinée familiale et ludique, des Meyrarguais initieront les participants à différentes langues par conversation, lecture de textes, chants, recettes de cuisine, jeux... Chacun pourra ainsi aborder, lors de la visite des stands consacrés à chaque pays, des aspects linguistiques et culturels. À l'issue du rallye, des spécialités culinaires seront dégustées et chaque participant repartira avec un passeport européen, tamponné lors de leurs escales sur chaque stand. Un arbre des langues sera mis à disposition et les participants pourront y inscrire un mot de la langue de leur choix. → *À partir de 10h, tout public.*

"FAITES DE LA SCIENCE" LE 13 OCTOBRE : AUJOURD'HUI... EN NUMÉRIQUE

QUE VOUS SOYEZ AVERTIS OU NÉOPHYTES, VENEZ DÉCOUVRIR LES SCIENCES DE FAÇON LUDIQUE, LORS D'ATELIERS

► CRÉATION NUMÉRIQUE : LIGHTPAINTING ET HOLOGRAMME

Comment utiliser des outils numériques pour créer des jeux surprenants, détourner des objets du quotidien, créer des hologrammes, connecter des vêtements. Les participants expérimenteront ici un aspect convivial et très ludique du monde numérique et du lightpainting (peinture à la lumière).

→ *De 10 à 11h30, à partir de 8 ans.*

► INITIATION À LA PROGRAMMATION

Qu'est-ce que la programmation informatique ? Un robot est-il intelligent ? Comment communiquer en 0 et en 1 ? À l'aide d'activités déconnectées et d'un programme simple d'utilisation, découvrons et mettons en application ces premières notions de programmation informatique...

→ *De 11h30 à 13h, à partir de 10 ans.*

► ROBOTIQUE

Code, robot, intelligence artificielle... de quoi parle-t-on ? Qu'est-ce que le langage ? Découvrons comment programmer des robots, définir leur comportement et leurs interactions avec l'environnement.

→ *De 14h30 à 16h, à partir de 8 ans.*



"L'âne, l'ogre et la princesse" monte sur le podium

Les écoliers de CE1 ont obtenu le deuxième prix d'un concours d'écriture et de contes

Les petits lauréats sont unanimes. Ils ont aimé le dessin. Mais surtout "tout le monde a écrit ensemble", se réjouit Louise. Titulaires du deuxième prix d'un concours de contes (lire ci-contre) les élèves de CE1 de la classe de Diane De Sevin ont de quoi être fiers. Installés dans leur classe, chacun y va de son commentaire enthousiaste pour décrire cette belle opération dont ils ont été les principaux protagonistes. "On a lu des contes à la médiathèque avec Zélia, résume le jeune Louis. On a vu qu'il y avait un concours et on a participé mais on a été étonné d'avoir le deuxième prix !" Pendant tout un trimestre, sous la houlette de leur institutrice, Diane de Sevin, et de Zélia Sellini, responsable de la médiathèque, les élèves assidus ont imaginé, structuré, proposé... pour donner naissance à leur histoire : "L'âne, l'ogre et la princesse". "Chacun a fait une phrase et Zélia nous a aidés à les mettre en forme", décrit Sevan. Il a ensuite fallu taper à l'ordinateur et dessiner. La meil-



14 ÉCOLES EN LICE

leure partie pour Émile, Emy, Curtis et Mathis qui s'accordent également sur la lecture finale. "Je l'ai lu à mes parents et ils se sont endormis", renchérit un camarade en faisant rire l'assistance. Les petits Meyrarguais sont ainsi allés de l'imaginaire à la narration, en passant par l'illustration et ont appris les différentes étapes de la structure d'un récit de façon ludique. Mais pour Claire l'essentiel dans tout ça est "d'avoir participé". Une belle philosophie.

L'association "Le cèdre et l'abeille", qui œuvre pour l'intégration des personnes atteintes de handicap a lancé un concours d'écriture et de contes sur le thème "Différents, mais tous les mêmes rêves". 14 écoles ont participé et la classe de CE1 de Diane De Sevin a décroché la 2^e place avec son ouvrage "L'âne, l'ogre et la princesse", rédigé et dessiné par les écoliers sous l'impulsion de leur institutrice et de Zélia Sellini, responsable de la médiathèque. Le conte est consultable à la médiathèque.



C'ÉTAIT CARNAVAL À LA MATERNELLE

Les maternelles ont fêté carnaval dans une ambiance musicale déjantée, avec une pointe d'humour canadien. "Bab et l'orchestre des chats caribous" a assuré le spectacle avec pédagogie et rock'n roll, pour le plus grand plaisir des jeunes écoliers. Tous se sont joyeusement lâchés dans des performances chorégraphiques sur les rythmes entraînants du duo de performeurs. Le spectacle a été offert par Meyrargues Animations. La municipalité a financé le goûter qui a été préparé et distribué par l'Apem.



Quand les élèves découvrent l'archéologie

Dans le cadre des fouilles archéologiques, réalisées au plateau de la Plaine (lire page 8), la municipalité a invité les archéologues à présenter aux écoliers leur métier. À l'aide d'objets et d'outils authentiques, ils ont ainsi balayé les différentes ères de notre histoire. Les enfants étaient très attentifs et intéressés, notamment face aux démonstrations de taille de silex.



UN JARDIN DE PLANTES AROMATIQUES POUR LES ÉCOLIERS



Après le jardin en permaculture à la maternelle, un espace de culture d'herbes aromatiques voit le jour au niveau du "sas" situé entre les deux écoles (accès à la cantine). Des travaux d'aménagement et de sécurisation de l'espace ont été réalisés par la municipalité et la terre va être

ajoutée. Les écoliers viendront, sous la houlette de leurs enseignants, s'affairer à la plantation et à la récolte de ces plantes qui serviront ensuite au restaurant scolaire. Une belle initiative permettant d'apprendre le parcours des aliments de la terre à l'assiette de façon ludique.

Le premier cross des écoles au parc du château

Le parc du château a vu joyeusement défilé des centaines d'écoliers. Dans ce magnifique écrin verdoyant, s'est joué le premier cross de l'école élémentaire, organisé par tous les enseignants, sous l'égide de son directeur, Bruno Bonnet, et en partenariat avec la municipalité. Les 9 classes accompagnées chacune de leur enseignant et d'une cinquantaine de parents volontaires ont couru, tour à tour, sur des parcours installés pour l'occasion et sous la surveillance bien-

veillante des parents. Les élèves se sont donnés à fond autant sur les parcours tracés que pour soutenir leurs petits camarades. Ils ont ensuite pu se requinquer avec une collation bien méritée, offerte par la municipalité et distribuée par les parents. Grâce aux volontés du maire, Fabrice Poussardin, de son équipe municipale et de l'initiative des enseignants, ce nouvel événement a pu être organisé en toute sécurité. Une initiative dont l'organisation a été saluée

par une représentante de l'inspection académique, venue spécialement.

Un grand merci aux agents des services techniques qui ont réalisé un travail remarquable, dans des conditions climatiques contraignantes, pour que les travaux soient terminés dans les temps et que le site soit sécurisé.

Un grand bravo aussi aux enseignants et aux parents qui se sont portés volontaires à leurs côtés pour que tout se déroule sereinement.



Une nouvelle fête pour les associations

Le concept change et s'améliore. Le 8 septembre, le forum des associations laisse place à une grande fête dont les acteurs principaux seront les associations. La quarantaine de structures attendues sera ainsi valorisée, chacune dans son rôle et pourra présenter ses diverses activités tout en créant l'événement par principe d'émulation. Elles se partageront une bu-

vette avec des rafraîchissements, boissons chaudes, sandwiches, frites, barbe-à-papa, friandises, viennoiseries, pop-corn...

Un vide-greniers pendant la fête

Pour parfaire cette rencontre, la fête des associations sera assortie d'un vide-greniers, organisé par l'association Animaux en péril afin d'attirer davantage de public.

MEYRARGUES





Fête des associations




Vide
GRENIER




→ Le 8 septembre: 9h à 16h, théâtre de verdure - gymnase@meyrargues.fr
Vide-greniers : 06 86 79 00 71.

LA COMMUNE SOUFFLE LES 100 BOUGIES DE LA RÉPUBLIQUE TCHÈQUE



Dans le cadre du jumelage avec Jimarov, la commune s'apprête à célébrer les 100 ans de l'ancienne République Tchécoslovaque. Mais également les 50 ans de "Printemps de Prague", en 1968. Un timide espoir de démocratie vite étouffé par le retour d'un régime totalitaire. Puis le retour définitif de cette démocratie, 20 ans plus tard. C'est cette histoire de la naissance puis de renaissance de la Tchéquie que L'Amitié franco-tchèque et la municipalité souhaitent partager et faire découvrir notamment aux plus jeunes. À cette occasion, il est prévu de créer un espace dans le hall de la mairie dédié à ce jumelage, avec des documents, des objets... historiques et authentiques.

→ Contact : 06 81 67 42 56 - amities.meyrargues@orange.fr

AU PROGRAMME DU 28 AU 30 SEPTEMBRE

- **Le 28 à 18h30, médiathèque** : conférence de Lenka Froulikova (docteur en philosophie, professeure à l'université de Nancy) sur l'histoire du Printemps de Prague et de la République tchèque. Suivie du vernissage à la mairie, de l'exposition "Histoire du printemps de Prague", prêtée par l'ambassade tchèque de Paris.

- **Le 29 à 10h, médiathèque** : stand sur la Journée européenne des langues (lire page 15). **À 18h30** : spectacle de marionnettes avec Rise Loutek (Royaume des marionnettes) de Prague (photo).
- **Le 30 à 18h30, salle des fêtes** : pièce de théâtre "La terre de Havel", par la cie "Terre contraire" (entrée libre et "responsable").

SPECTACLES ET HUMOUR POUR LA FÊTE DU CLUB DE L'ÂGE D'OR

"Ça, c'est un vrai spectacle !" entendait-on. Pour la première fois, la fête du club de l'Âge d'or, organisée dans la salle des fêtes, a été ouverte à tous les adhérents. L'équipe a vu les choses en plus grand. Théâtre, chants, sketches humoristiques... ont régalé l'assistance venue "particulièrement nombreuse" s'est réjoui le président, Gérard Tavan, dont les initiatives menées par toute son équipe ont porté leurs fruits. Tout le monde s'est beaucoup investi pour peaufiner cette fête et passer un bon moment. L'équipe a félicité tous les adhérents qui se sont impliqués également Bernadette et Marie-Josée, pour la qualité des costumes qu'elles ont su confectionner avec soin.

► LE BAL DE LA FÊTE DES MÈRES

Plus de 110 personnes se sont retrouvées pour le bal de la fête des mères organisé par le club. À cette occasion, Claire Roger, doyenne du foyer, a été mise à l'honneur. Elle a reçu un magnifique bouquet de fleurs "pour sa gentillesse".



Instant canin : un moment de complicité à partager

On dit que le chien est le meilleur ami de l'homme. Pour autant l'homme n'est pas toujours son plus fidèle compagnon. L'entente cordiale entre l'animal et son maître n'est pas innée. Elle se travaille, s'apprend, s'entretient, s'améliore. Et Delphine est là pour livrer des outils afin d'instaurer des liens indéfectibles. Passionnée, bienveillante -elle est bénévole dans un refuge et également partenaire la "Tribu des crocs mignons" - elle vient de créer son association "Instant canin" consacrée à privilégier un moment de complicité et de partage avec son chien.



LES COURS

Des cours d'éducation canine sont dispensés sur un terrain en plein air ou, dans la rue selon la demande. Delphine et son équipe proposent des cours collectifs ou individuels basés sur une éducation positive : on renforce les comportements positifs avec caresses, récompenses, jeux... et on ignore les comportements négatifs sans infliger de punitions. Elle peut intervenir en cas de difficultés dans le comportement de l'animal. → 06 77 46 20 91 - instantcanin13@gmail.com

"Une éducation positive"

Au programme, des cours d'éducation canine de tous niveaux, des jeux (agility, cani-flair...), des balades récréatives ou éducatives... L'animal et son maître apprennent à cohabiter et à se comprendre sur la base d'une "éducation positive" (lire encadré). Une philosophie que prône l'association. Et pour cause : "J'ai grandi avec des chiens. Mon père en a eu jusqu'à 7 en même temps, avoue Delphine, baignée depuis petite dans l'univers canin. J'ai toujours été

attirée par ces animaux et la relation qui peut s'instaurer. C'est un échange, le chien veut faire plaisir à son maître. Mais il faut que les demandes soient cohérentes". Voilà en substance ce qu'elle s'efforce d'inculquer aux maîtres. "En participant à des cours d'éducation avec mon chien, j'ai eu un déclic. Une envie d'aller plus loin, voire de m'orienter vers l'éthologie (science du comportement). Dont acte. Titulaire d'un certificat de capacité pour exercer, elle possède une formation d'éducateur canin avec des

bases vétérinaires, de comportement et de secourisme canin, ainsi que d'une formation prévention des morsures, et vise à se perfectionner.

 **Instant canin 13**

JOURNÉE DES ANIMAUX DIMANCHE 7 OCTOBRE

L'association organise une journée consacrée aux animaux de 9h à 18h au théâtre de verdure : sensibilisation à l'adoption, stands de professionnels du domaine canin, démonstrations, animations...

UN DEUXIÈME TITRE DÉPARTEMENTAL POUR LE CLUB DE TENNIS

Le Meyrargues tennis club (MTC) peut être fier. L'équipe de garçons âgés de 11 à 12 ans vient de remporter le championnat départemental par équipe (2e division). Après les 15-16 ans, c'est la deuxième équipe qui décroche ce titre honorable depuis l'affiliation du club à la Fédération française de tennis. Marius Moulard, Matéo Luzi et Ruben Marguin (de gauche à droite sur la photo) sont les trois graines de champions qui ont honoré ce titre, méritant ainsi l'admiration de leur coach bienveillant, Alain Journou. Une mention toute particulière est attribuée aux filles de 13 et 14 ans, Alois Marguin et Appoline Bonnet, qui sont arrivées en quart de finale. Cette école de tennis, toujours animée par une philosophie de "grande famille", emmène régulièrement les adeptes de la raquette vers des titres honorables. Présidée par Emmanuel Campo, qui a instauré une politique sportive dynamique, elle propose des cours pour enfants et adultes et accompagne les compétiteurs.

→ Contact Meyrargues tennis club (MTC) : 06 21 01 49 54 ou email : meyrarguestennisclub@fft.fr



Après 55 ans, Marie-Christine quitte Meyrargues

C'est un simple "au revoir" que souhaite faire passer Marie-Christine Jadot, bientôt 80 printemps. Pendant 55 ans, elle a été "heureuse" à Meyrargues, témoigne-t-elle. Par la voie de notre bulletin municipal, elle tenait à remercier les Meyrarguais qui "ont fait preuve de sympathie et m'ont témoigné leur amitié". Et notamment après le décès de son époux. "Beaucoup de personnes m'ont soutenue, j'ai été très touchée". Elle est arrivée en 1963. À une époque où ne résidaient que 700 habitants à Meyrargues, et où non loin ce qui allait devenir l'un des plus grands centres de recherche européens a vu le jour : Cadarache. "Les quartiers de La Pourane, du Grand Vallat n'existaient pas encore", décrit-elle. Et, à son grand désarroi, "on ne cuisinait quasiment qu'à l'huile d'olive. Impossible de me procurer mon kilo de beurre. Pour une Belge d'ori-



gine, vous imaginez !" glisse-t-elle avec humour. Bienveillante, altruiste, elle a donné de son temps pour les autres et a vu grandir les enfants du village aujourd'hui devenus pour certains des conseillers municipaux, sourit-elle. "À l'époque, j'avais ma carriole et je convoyais souvent les animaux chez le vétérinaire. En échange on me donnait des salades, des paniers en osier ..." Parfois même de "l'or noir", se délecte-t-elle en se remémorant

VOS TÉMOIGNAGES NOUS INTERESSENT

Vous habitez Meyrargues depuis très longtemps ? Vous souhaitez raconter la vie du village ou faire part d'un souvenir marquant ? Vos témoignages nous intéressent.

→ Contact : bim@meyrargues.fr

le parfum des truffes de Madame Reynaud. Elle a connu l'époque où le parc du château était ouvert et où les dames, la tête couverte d'un fichu, prenaient le soleil, rue du Roy René. Marie-Christine a eu trois enfants. Elle a sept petits-enfants et 5 arrière-petits-enfants. Elle aime plus que tout être entourée des siens et mangeait tous les midis au foyer avec ses amis. Elle sera un peu nostalgique certes, mais elle a passé "tellement de bons moments", qu'elle part pour de nouveaux horizons le cœur léger et la tête pleine de souvenirs.

Canicule : inscrivez-vous auprès du CCAS



Dans le cadre des mesures de prévention nationales "canicule", le Centre communal d'action sociale (CCAS) de Meyrargues tient à jour un registre afin de recenser les personnes fragiles. En cas d'alerte canicule, ce système permet de prendre les mesures nécessaires.

Inscrivez-vous auprès du CCAS ou la police municipale : 09 71 09 55 14 ou 04 42 57 58 22.

email : ccas.emploi@meyrargues.fr ou police@meyrargues.fr
N'hésitez pas à contacter le CCAS si vous n'avez pas de nouvelles d'un proche ou d'un voisin.

→ Infos : www.santé.gouv.fr - 0 800 06 66 66

UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ GROUPEE

Le groupe d'assurances AXA propose aux Meyrarguais intéressés une complémentaire santé groupée (mutuelle), offrant 30% de réduction sur les cotisations pour les retraités, artisans, commerçants, agriculteurs et professions libérales et 18% de réduction sur les cotisations dans les autres cas.

→ Réunion d'information lundi 3 septembre, salle des fêtes.

PERMANENCE MISSION LOCALE

Une conseillère de la mission locale tient une permanence les mercredis matins au CCAS. Les jeunes âgés de 16 ans à 25 ans, domiciliés sur la commune, sortis du système scolaire, se trouvant sans solution, dans le cadre d'une insertion professionnelle... peuvent prendre un rendez-vous.

→ Contact : 04 42 61 92 50.

UN COMITÉ CONSULTATIF SUR LE COMPTEUR LINKY

Un comité consultatif concernant les compteurs Linky, dits "intelligents" vient d'être créé par le conseil municipal, afin de récolter toutes informations utiles sur ce type de compteurs et de faire part aux Meyrarguais des résultats de ses travaux.

Ses membres : élus : Sandrine Halbedel, Andrée Lalauze, Stéphane Depaux, Gérard Morfin.

Non élus : Marylène Bourgeois, Brigitte Dailcroix, Sybille Leuci, Patrick Corniglion, Hervé Castel.

Vous pouvez envoyer vos questions par email à andree.lalauze@meyrargues.fr ou gerard.morfin@meyrargues.fr ou par courrier à déposer en mairie avec vos coordonnées.

COLIS DE NOËL
Offerts aux personnes de 70 ans et plus.
Inscriptions indispensables avant le 1^{er} novembre en mairie.

Transports scolaires : on s'inscrit sur internet à partir du 9 juillet



Pour la rentrée scolaire 2018-2019, la Métropole Aix Marseille Provence propose de renouveler son abonnement aux transports scolaires par internet, à partir du 9 juillet uniquement. Inscriptions sur :

- www.transports-scolaires.ampmetropole.fr

- numéro indigo gratuit : 0800 710 588

- site d'information transport : www.lepilote.com

→ Renseignements : 09 71 09 55 14 (scc transports scolaires) ou 04 42 57 50 09.

"Les années disco" s'invitent à la Saint-Louis

Du 17 au 19 août, la fête votive s'installe au théâtre de verdure

Du show, des costumes, de la musique. Cette année, les festivités de la Saint-Louis vont vibrer aux rythmes des airs de "disco". Les années 70-80 s'invitent à ces trois jours de fête incontournables avec de nombreux spectacles gratuits. Le programme proposé par Meyrargues Animations, promet des représentations de qualité variées, avec une soirée musicale "disco", un bal (chansons de variété), une soirée musette et des animations... Il y en aura pour tous les goûts et tous les âges (lire le ci-dessous). Pendant ces trois



jours, la fête foraine sera installée sur le parking de la mairie, pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

→ *Spectacles gratuits - Restauration sur place - Contact : 06 61 77 79 03 - meyrarguesanimations@gmail.com*

La semaine bouliste

Les boulistes ont, eux aussi, rendez-vous pour une semaine entière de concours, organisés par Les Cigalons, du 17 au 22 août, au théâtre de verdure. → *Contact : 04 42 57 50 21.*

UN PROGRAMME AUX PETITS OIGNONS SUR LA SCÈNE DU THÉÂTRE DE VERDURE

→ **VENDREDI 17 AOÛT À 21H30** : spectacle musical "Les Roy du Disco", avec l'orchestre Eric Roy (photos ci-dessus).
→ **SAMEDI 18 AOÛT à 21h30** : Bal variété orchestre Alan Dany.

→ **DIMANCHE 19 AOÛT : 9H** : concours de pétanque pour enfants (-12 ans) gratuit. **À 12H** : apéritif offert par la municipalité.
À 21H30 : Soirée musette avec Christian Ruiz Orchestra.
→ **DU 17 AU 22 AOÛT** : semaine bouliste. → *04 42 57 50 21.*

Spectacle musical et grillades pour le 13 juillet

Le bal du 13 juillet s'annonce festif et gourmand. Des grillades (poulet boucané, magret de canard) sont prévues, à partir de 19h30, suivi à 21h d'une soirée dansante haute en couleur, avec l'orchestre Pulsion show orchestra. Ce moment estival permet de se retrouver entre amis ou en famille autour d'animations et de belles sessions de danses. → *Réservations repas meyrarguesanimations@gmail.com ou 06 61 77 79 03 ou par courrier auprès de Meyrargues Animations à adresser à la mairie.*



Afin de perpétuer la tradition, un hommage a été rendu au poète et manadier provençal Joseph D'Arbaud. Les représentants du Félibrige, les reines d'Arles et du Félibrige, le président de la confrérie des Gardians, le capitaine de la Nation Gardiane, Li Reguignaire Dou Luberon, Meyrargues Animations, ainsi que des élus de Pertuis et Meyrargues ont d'abord été reçus à la Pichoto Bastido, par leurs propriétaires. Le cortège a ensuite défilé dans les rues du village au rythme des galoubets et des tambourins. Puis tous se sont retrouvés pour déguster un repas suivi d'un spectacle de danses et de chants traditionnels, assuré par le groupe Li Farandoulaire Sestian. Jean-Michel Moreau, adjoint aux Festivités, Frédéric Blanc, conseiller municipal délégué à la Culture provençale, et le maire, Fabrice Poussardin, ont clôturé cette journée en prenant tour à tour la parole.



Broc'N Roll party : première !

Les organisateurs du Mey Kustom day proposent un vide-greniers rock'n roll et vintage le 30 septembre

À vis aux amateurs de rock n' roll, de vintage et de musiques, un nouveau rendez-vous se profile pour le 30 septembre ! L'association Jungle boogie allie un vide-greniers vintage et rock'n

roll avec des concerts et des animations. Au programme de cette manifestation, qui se veut familiale et destinée autant aux amateurs qu'aux plus avertis : des stands d'amateurs, et de professionnels, une bourse aux disques, livres, BD, instruments... Mais également des concerts avec, entre autres, Hangover Subject, Flayed et d'autres groupes. Des

ateliers de musique sont aussi prévus ainsi que des démonstrations de danse rock. Bref tous les ingrédients seront réunis pour venir chiner et passer un bon moment.

→ Le 30 septembre - 10h à 19h - théâtre de verdure - entrée gratuite - buvette et restauration sur place - Réservez un stand : 06 26 41 36 39 ou jungleboogie.asso@gmail.com

RETOUR SUR LE MEY KUSTOM DAY



→ Le public était au rendez-vous de la 5^e édition du Mey Kustom day. Entre concerts, stands, animations, expos de véhicules et bonne humeur, les amateurs de rock et de belles cylindrées ont été comblés. Les caprices de la météo ont malheureusement écourté cette belle manifestation.

PLACE À LA 1^{ÈRE} ÉDITION DU BOUCHE À OREILLE LE 12 JUILLET



"Faire venir la culture jusqu'à vous (...), se retrouver, partager et revenir à l'essentiel" : l'énoncé de la plaquette de l'association GDJ events est éloquent. Animée par un désir de fédérer tous les publics autour d'un événement estival festif et familial, l'association combine marché de créateurs et musiques, le temps d'une soirée, à l'ombre des platanes du théâtre de verdure. L'équipe s'est investie pour dénicher des nombreux talents musicaux, autour de plusieurs styles (lire programme). Dans le même temps, un marché d'artistes et créateurs locaux (photo, peinture, créateurs de mode...) sera installé à l'ombre des platanes. Et pour parfaire cette soirée ryth-

mée par des airs "groovy", une restauration, avec des produits frais et locaux, ainsi qu'une buvette seront à votre disposition.

AU PROGRAMME DE 18H À MINUIT

- 18h à 19h30 : Ecce Terra (folk acoustique)
- 19h30 à 21h : Don Maleko (reggae)
- 21h à 22h30 : Madame Mangué (jazzy)
- 22h30 à 00h30 : Frolix (electro chill)

→ Le 12 juillet - 18h à minuit - théâtre de verdure - entrée gratuite - restauration et buvette sur place - gdj.asso.festival@gmail.com - 06 58 68 13 96



LES JEUDIS DE L'ÉTÉ AVEC MEYRARGUES ANIMATIONS

Les soirées du jeudi, proposées par Meyrargues Animations, sont de retour les 5 et 19 juillet. Un bon moment à partager en famille ou entre amis dans l'écrin verdoyant du théâtre de verdure. Au menu : des repas, des soirées dansantes, des spectacles et des animations avec, entre autres, des démonstrations de danse tahitienne et zumba.

REPAS ET SOIRÉES DANSANTES - AU THÉÂTRE DE VERDURE - À 19H30

- ▶ **MÉCHOUI GÉANT LE 5 JUILLET** : Méchoui avec agneau de Sisteron et légumes (17 € par personne) animé par l'orchestre Ariasi. Réservations repas par courrier à adresser à la mairie ou meyrarguesanimations@gmail.com ou 06 61 77 79 03.
- ▶ **BRASUCADE DE MOULES LE 19 JUILLET** : Brasucade préparée par le traiteur Monéra (15 € par personne). Réservations : 04 42 63 47 23.





Une jolie pluie de confettis



Emmenés par la troupe Garla banda, petits et grands ont défilé dans les rues sur le thème "Il était une fois". Le carnaval a été organisé par l'Association des parents d'élèves (Ape), avec le soutien financier de la municipalité.



→ La Gratiféria, organisée par Pamoja, séduit de plus en plus. Sur un stand, le public était invité à adopter des plantes pour les installer dans les espaces publics du village. Une belle initiative.



→ Cérémonie du 8 mai



→ La fête à Mimile Z, organisée par le collectif Émile Zola sur le thème "Les mémoires de Mimile" a animé le quartier. Le collectif a aussi proposé une expo des œuvres d'Alain Roger à la cave de l'ours.



→ La brocante organisée par l'association les Animaux en péril.

→ La 22^e Foulée Saint-Claude, organisée par Meyrargues Animations, a réuni 175 participants. Félicitations à nos "anciens" dont le plus âgé (au centre), Edmond Trelluyer, a 84 ans. Il a fini en 1h18mn.



22 SEPTEMBRE À 20H30

Concert : les voix du swing avec le groupe Voice Gang

C'est du swing pour tous ! Un swing qui veut parler à toutes les oreilles, même les plus profanes au jazz, avec un tour de chant qui vous transportera des grands standards américains à la scène française, passée ou actuelle, habillée de swing, en passant par les airs chaloupés de Rio... La scénographie du spectacle



PHOTO DR

instaure un dialogue festif entre Grégoire Richard, le chef de chœur, les 20 chanteurs, les 3 musiciens et le public.

→ Samedi 22 septembre, salle des fêtes (offert par la Métropole). Entrée libre. Résa : andree.lalauze@meyrargues.fr

LE 14 AOÛT À 18H30

Concert de musique de chambre au parc du château

Concert de musique de chambre interprété par les jeunes ensembles des plus prometteurs, sélectionnés par le festival de La Roque d'Anthéron, pour se former auprès de grands artistes et péda-

gogues avec piano, violon, violoncelle. Programme à venir sur meyrargues.fr, → **Concert offert par le CD13 et le festival de La Roque d'Anthéron. Entrée libre.** Résa : andree.lalauze@meyrargues.fr

LE 12 JUILLET À 22H

Projection gratuite de l'opéra "Didon et Enée" depuis le festival d'art lyrique d'Aix

Une belle soirée d'été s'annonce. Le festival d'art lyrique d'Aix s'invite chez vous, dans le parc du château. Vous aurez la chance d'assister à la retransmission gratuite, en direct et sur grand écran, d'un des opéras de la saison 2018. Que vous soyez fin connaisseur de l'art lyrique ou que vous n'ayez jamais assisté à un opéra, ce sera l'occasion



PHOTO DR

de découvrir ou redécouvrir l'opéra d'Henry Purcell, avec "Didon et Enée" (pièce d'un peu plus d'une heure). Venez comme vous êtes, seul, en famille ou entre amis, partager cette belle fête du chant et de la musique.

→ Au parc du château. Événement organisé par Synthèse, offert par le Festival d'Aix-en-Provence et financé par la municipalité pour la réalisation technique. Réservation conseillée sur meyrargues.fr Contact : synthesemeyrargues@gmail.com

LES 12, 13 ET 14 OCTOBRE

Troisième édition du Festival de théâtre amateur

Après le succès des deux premières éditions, l'équipe de programmation de Festi'Val de Durance travaille d'arrache-pied depuis le début de l'année, pour concocter une 3^e édition à la hauteur des précédentes. Pour cette nouvelle saison, plus de soixante troupes ont candidaté dans l'espoir d'être



PHOTO MEYERI

retenues. Cette année encore le Festival de théâtre amateur aura lieu dans 3 communes : les 12, 13 et 14 octobre, à la salle des fêtes de Meyrargues ; le

19 octobre à la salle socio-culturelle de Jouques; les 20 et 21 octobre à la salle Frédéric Mistral à Peyrolles. La programmation n'étant pas finalisée à ce jour, renseignez-vous sur le site de l'association afin de découvrir au plus tôt le programme définitif de cette nouvelle saison.

Tarifs : 6€ ou réduit : 4€ (gratuit -18 ans). Pass 3 pièces : 12€. Pass Complet : 20€.

→ Renseignements : 06 62 00 45 69 ou www.festival-de-durance.com

► **SOIRÉES DU JEUDI**

LES 5 ET 19 JUILLET

Soirées dansantes au théâtre de verdure.
Méchoui et brasucade (lire page 22).

► **CONCERT DE MUSIQUES**

BRÉSILIENNES

VENDREDI 6 JUILLET

Concert de "Brazilian love affair"
proposé par le service culture, à
21h30, au théâtre de verdure.

→ *Entrée libre.*

► **CONCOURS DE PÉTANQUE**

SOUVENIR SERGE BENOÎT

SAMEDI 7 JUILLET

Organisé par Les Cigalons, au théâtre
de verdure. → 04 42 57 50 21.

► **CLUB DE LECTURE**

MERCREDI 11 JUILLET

À la médiathèque. → 04 42 67 40 98 -
mediatheque@meyrargues.fr

► **PROJECTION D'OPÉRA**

JEUDI 12 JUILLET

Projection gratuite depuis le festival
d'Aix, à 22h, au parc du château (lire
page 24). → *Entrée libre.*

► **SOIRÉE "BOUCHE À OREILLE"**

JEUDI 12 JUILLET

Concerts et marché de créateurs, de
18h à minuit, au théâtre de verdure
(lire page 22). → *Entrée libre.*

► **FÊTE NATIONALE**

VENDREDI 13 JUILLET

Spectacle dansant et repas, au théâtre
de verdure (lire page 21).

► **"NATIONAL'S DRAGON DAY"**

SAMEDI 14 JUILLET

L'association White Dragons organise
une journée festive de 9h à minuit :
animations, démonstrations de
dances, concerts, tatoo, village d'ex-
posants... → *Restauration sur place.*

► **VIDE-GRENIERS**

DIMANCHE 22 JUILLET

Organisé par les Animaux en péril,
toute la journée, au théâtre de verdure.
→ 06 86 79 00 71 - py.davet@orange.fr

► **CONCERT MUSIQUE DE CHAMBRE**

MARDI 14 AOÛT

Parc du château, 18h30 (lire page 24).

► **FÊTE DE LA SAINT-LOUIS**

DU 17 AU 19 AOÛT

Trois jours de festivités, au théâtre de
verdure. Fête foraine (lire page 21).

► **AÏOLI GÉANT**

DIMANCHE 26 AOÛT

À 12h, aïoli géant, au théâtre de
verdure ou à la salle des fêtes, avec
orchestre Chrstian Ruiz duo.

→ *Réservations : 06 61 77 79 03 ou
meyrarguesanimations@gmail.com*

► **"MEYDIAMIX" À LA MÉDIATHÈQUE**

DU 4 AU 6 SEPTEMBRE

Pour que la médiathèque devienne la
VÔTRE (lire page 14).

► **FÊTE DES ASSOCIATIONS**

ET VIDE-GRENIERS

SAMEDI 8 SEPTEMBRE

De 9h à 16h, au théâtre de verdure
(lire page 18).

► **CONCOURS DE PÉTANQUE**

FÉMININ ODALAYDES

DIMANCHE 9 SEPTEMBRE

Organisé par les Cigalons au théâtre de
verdure. → 04 42 57 50 21.

► **JOURNÉES DU PATRIMOINE**

LES 15 ET 16 SEPTEMBRE

Visite du château et projet avec la
médiathèque (lire page 8).

► **CONCERT LES VOIX DU SWING**

SAMEDI 22 SEPTEMBRE

À 20h30, salle des fêtes (lire page 24).

► **COURSE DE MODÉLISME**

DIMANCHE 23 SEPTEMBRE

Course de ligue Paca voiture 1/8^e
thermique et électrique de 9h à 18h,
au plateau de la Plaine. → *Gratuit -
restauration sur place - 06 23 47 40 63.*

► **LES 100 ANS DE LA**

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

DU 28 AU 30 SEPTEMBRE

Organisée par l'Amitié Franco-
tchèque et la municipalité, dans le
cadre du jumelage (lire page 18).

► **JOURNÉE DES LANGUES**

SAMEDI 29 SEPTEMBRE

À la médiathèque (lire page 14).

► **VIDE-POUSSETTES**

DIMANCHE 7 OCTOBRE

Organisé par Pamoja, 9h à 18h, salle
des fêtes. → pamoja650@gmail.com

► **JOURNÉE DES ANIMAUX**

DIMANCHE 7 OCTOBRE

9h à 18h, théâtre de verdure (page 19).

► **FÊTE DE LA SCIENCE**

SAMEDI 13 OCTOBRE

À la médiathèque (lire page 14).

► **FESTIVAL DE THÉÂTRE**

LES 12, 13 ET 14 OCTOBRE

Organisé par Festi'Val de Durance, à
la salle des fêtes (lire page 24).

► **RÉUNION PUBLIQUE**

VENDREDI 23 NOVEMBRE

Réunion publique sur l'opération
d'aménagement du quartier du Val-
lat, sur le stade Noël Vérán, à 18h30,
à la salle des fêtes.

► **CONCOURS DE PÉTANQUE**

TOUS LES VENDREDIS À 19H

JUSQU'AU 20 JUILLET

Concours semi-nocturne des Cigalons,
au théâtre de verdure. → 04 42 57 50 21.



LA 17^E NUIT DU CONTE LE 7 JUILLET

Confortablement installés à proximité de l'aqueduc romain, enfants et adultes sont invités à venir se laisser bercer par des histoires, le temps d'une soirée. Trois conteurs : Elric Thomas, Lamine Diagne et Cindy Sneessens vont se succéder pour vous proposer une parenthèse enchantée. La Nuit du conte est organisée par l'association "Les Amis de la Bibliothèque", avec le soutien de la municipalité. Rendez-vous à partir de 18h30. Prévoir de quoi s'installer (coussins, couvertures...) et se restaurer. → *Gratuit - Tout public à partir de 7 ans - Contact : 04 42 57 57 42.*

En cas d'intempéries, la manifestation se déroulera à partir de 20h, au gymnase.

Bulletin d'informations municipales
N°37 - Été 2018.
Tiré à 1950 exemplaires
Hôtel de ville, avenue d'Albertas
13650 Meyrargues - 04 42 57 50 09
Directeur de publication : Fabrice Poussardin
Comité de rédaction et de conception :
service communication,
Chloé Arnaud, Eric Giannerini,
Philippe Grégoire.
Photos : Chloé Arnaud, Gérard Morfin,
service communication.
Imprimé par l'Imprimerie de
Haute-Provence (IDHP)

Il faut aider toutes les économies locales à trouver leur juste place

Les activités économiques se complètent, cohabitent et évoluent. Que ce soit des commerces de proximité, de l'artisanat, du tertiaire, des entreprises... nous avons fait le choix de porter et d'encourager cette dynamique locale pour que tous trouvent leur place. Pour schématiser, notre stratégie de développement économique s'articule autour de trois axes : les activités de proximité du centre ancien qu'il faut soutenir; les entreprises davantage excentrées qui doivent disposer de foncier pour s'installer; les infrastructures qu'il est nécessaire de développer pour faciliter les déplacements des Meyrarguais vers leurs lieux de travail et de vie.

Comme de nombreuses villes, force est de constater que nous assistons à une mutation irréversible des commerces, notamment en centre ville. Le cœur de Meyrargues s'oriente davantage vers des commerces de bouche, des activités de services, médicales et paramédicales... Aussi nous tenons à fédérer ces acteurs de la vie économique afin de créer une dynamique, de les épauler dans leurs démarches et d'accompagner ceux qui souhaitent s'installer. Nous veillons surtout à ne plus laisser de locaux vacants. Les espaces commerciaux existants ont quasiment tous trouvé preneur et d'ici la fin de l'année il n'y aura plus de cellule commerciale libre. Si nous encourageons les acteurs de la vie économique à s'implanter, de la même manière nous voulons contribuer à l'essor de nouvelles activités vers la RD96 en proposant une complémentarité de l'offre sans la concurrencer. En ces termes, l'opération d'aménagement urbain prévu sur le stade Noël Vérán, dont la première réunion publique de concertation est programmée le 23 novembre, prend tout son sens : c'est un trait d'union qui s'épaissit pour relier le centre historique à la RD96. Si l'on veut que les commerces vivent, il faut laisser l'opportunité aux Meyrarguais de s'approprier ce futur cœur de ville et rallier les quartiers périphériques grâce à des équipements (stade, tennis, Maison associative communale (MAC), salle des associations...).

D'un côté, le centre se densifie, il apporte des services supplémentaires. D'un autre côté, la liaison se poursuit et, grâce à l'extension des réseaux d'assainissement, la zone d'activités des quartiers de la gare et de Coudourousse va se développer progressivement facilitant l'installation d'activités artisanales dans ce secteur. Enfin, la création du pôle multimodal de la gare va favoriser la cohésion, le lien social et simplifier la complémentarité entre trains, bus, covoiturage et vélos.

Et demain, si les propriétaires du foncier jouent le jeu, le cœur de ville sera ainsi directement connecté à cette zone d'activités.

L'équipe majoritaire du conseil municipal

Reparlons du projet de complexe sportif

Ce projet de complexe sportif à 4,2 millions d'euros est démesuré. Le maire a annoncé sa volonté de commencer sa construction cet été. Pour cela, il a récemment fait voter une modification du budget 2018 avec une augmentation des dépenses d'investissement de 2,7 millions d'euros. Le groupe d'opposition a désapprouvé le vote et interrogé le maire sur les modalités de financement de ces dépenses supplémentaires faramineuses. Sont alors évoqués des subventions et des emprunts. Est-ce bien raisonnable ? Fabrice Poussardin sait parfaitement que la subvention exceptionnelle accordée par le département en 2014 devient caduque le 22 octobre 2018. Cette subvention de 55 % du montant hors taxe ne sera versée qu'une fois que les travaux seront terminés, réceptionnés et payés. La commune ne possède ni le temps ni la trésorerie suffisante pour faire face à de telles dépenses.

Monsieur le Maire souhaite recourir à trois types d'emprunt pour un montant total dépassant 1,5 million d'euros. Le premier sur 20 ans très couteux, parce que nos capacités de remboursement sont faibles ; le deuxième est un prêt relais, dont le capital sera entièrement remboursé au terme du contrat ; le troisième est la ligne de trésorerie, une sorte d'autorisation de découvert encore très couteuse. Un tel montage est foncièrement toxique. N'est-ce pas prendre un risque inutile pour le village ?

Certes, Monsieur le Maire, le complexe sportif est l'une de vos promesses électorales et nous l'admettons. Cependant, la situation financière de la commune ne permet pas une telle réalisation et vous le savez ! Pourquoi persister à vouloir le faire à tout prix ? Si vous tenez absolument à emprunter, la réfection de l'avenue de la République est prioritaire pour la sécurité et la commodité des Meyrarguais. Si votre objectif consiste à déplacer le stade et les terrains de tennis sur le plateau de la plaine pour construire des logements en lieu et place, présentez-nous alors un véritable projet ! Quel type de logements et pour qui ? Ne serait-il pas plus opportun de prévoir de nouvelles constructions type pavillonnaire sur le plateau de la plaine ? Une opération de primo accession sociale à la propriété pourrait se réaliser sans recourir à l'emprunt et produirait des revenus substantiels pour notre commune. Ne pensez-vous pas que l'accession à la propriété est un rêve pour les jeunes actifs Meyrarguais ?

Gilbert Bougi, Gisèle Speziani,
Stéphane Depaux et Carine Medina
Mail : parlons.meyrargues@gmail.com / Tél : 06 13 92 02 41

MAIRIE : 04 42 57 50 09 ou accueil@meyrargues.fr

Lundi, mardi, jeudi : 8h à 12h

Mercredi, vendredi : 8h à 12h et de 14h à 18h

CCAS : 09 71 09 55 14 - ccas.emploi@meyrargues.fr

Du lundi au jeudi : 8h30 à 11h30

Le vendredi : 8h30 à 11h30 et de 14h à 17h30

PERMANENCES SUR RDV :

CAUE : Mathieu Barbier-Bouvet : 04 42 57 58 12

ABF (Architecte des Bâtiments de France)

Cécile Raffier : 04 42 57 58 12

MISSION LOCALE : 04 42 61 92 50 (le mercredi matin)

CONCILIATEUR DE JUSTICE : 04 42 57 50 09

ADAR : le mercredi de 14h à 16h

ASSISTANTE SOCIALE : 04 13 31 84 10 sur rdv

PROTECTION MATERNELLE INFANTILE (PMI) :

04 13 31 84 10 sur rdv

PERMANENCES :

MAIRE : sur rdv à fabrice.poussardin@meyrargues.fr

URBANISME : Sandra Thomann sur rdv : 04 42 57 58 12

CCAS : Andrée Lalauze, le mercredi sur rendez-vous auprès du CCAS : 09 71 09 55 14

DÉPUTÉE D'AIX ET DU PAYS D'AIX :

Anne-Laurence Petel : 04 42 24 99 38 - contact@alpetel.fr

CONSEILLÈRE DÉPARTEMENTALE DU CANTON DE TRETS :

Patricia Saez : patricia.saez@cg13.fr

MÉDIATHÈQUE :

04 42 67 40 98 - mediatheque@meyrargues.fr

Mardi, jeudi et vendredi : 16h à 19h.

Mercredi : 10h à 13h - 14h à 19h. Samedi : 10h à 13h.

ÉCOLES :

Elémentaire : 04 42 57 51 56

Maternelle : 04 42 57 53 22

Crèche : 04 42 63 47 52

Centre de loisirs : 06 29 21 30 64

Restaurant scolaire : 04 42 63 49 64

Foyer de l'Âge d'or : 04 42 57 59 21

Réservations de salles directement

sur meyrargues.fr : 04 42 63 47 03

ou 06 16 82 13 88 - gymnase@meyrargues.fr

DIVERS :

Correspondant local du journal *La Provence* :

patrick.rostan@yahoo.fr - 06 66 15 01 01

Service communication : 04 42 57 50 09

infosmairie@meyrargues.fr

Bulletin d'informations municipales (Bim) :

04 42 50 57 09 ou bim@meyrargues.fr

TAXIS (CONVENTIONNÉS TRANSPORT MÉDICAL) :

Chantal Michel : 04 42 57 58 95 - 06 700 228 38

Michel Chenaf : 06 18 83 24 02

VACANCES SCOLAIRES

Été : du 6 juillet au 3 septembre 2018.

Automne : du 19 octobre au 5 novembre 2018.

URGENCES : SANTÉ

Centre anti poison : 04 91 75 25 25

Cabinet dentaire : 04 42 57 51 82

Chirurgiens dentistes de garde : 0892 566 766

Hôpital d'Aix : 04 42 33 50 00

Hôpital de Pertuis : 04 90 09 42 42

Samu : 15

Pharmacie du village : 04 42 57 50 16

Pharmacies de garde : 3237

Médecins : Philippe Vincent : 04 42 57 51 98

Hervé Castel : 04 42 57 50 40

SOS médecin : 04 42 26 24 00

SOS vétérinaire : 0 899 700 680

DÉCHETTERIE :

Chemin de l'Espougnac.

Du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17heures.

Dimanche et jours fériés de 9h à 12heures.

Infirmières :

Isabelle Maillard : 06 24 99 20 76 - 04 42 96 57 36

Catherine Martin : 04 42 57 50 18 - 06 26 60 47 74

Florence Popescu et Stéphanie Humbert :

06 84 13 58 24 - 06 29 61 10 41 - 04 42 63 49 05

SECOURS

Police : 17

Gendarmerie de Peyrolles : 04 42 57 80 09

Police municipale : 04 42 57 58 22

police@meyrargues.fr

Pompiers : 18 ou 112 (portable)

Urgence ERDF : 08 10 33 31 13/GRDF 0800 47 33 33

ENCOMBRANTS : Ils sont enlevés gratuitement le lundi matin devant le domicile (réservé aux personnes ne pouvant se déplacer). Il faut en faire la demande en mairie la semaine précédente. Contact : 04 42 57 50 09.

GRAND SITE SAINTE-VICTOIRE
04 42 64 60 90

ACCÈS AUX MASSIFS
0811 20 13 13

MEYRARARGUES



Fête des associations



Vide
GRENIER



Samedi 8 septembre
de 9h00 à 17h00
Théâtre de verdure